

Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)

De: Glenn Morton <glenn.morton@cementation.com>
Envoyé: 28 juin 2016 10:22
À: Guay-Lachance, Maxandre (BAPE); Olivier, Julie (BAPE)
Cc: Denis Blais; Doris Blackburn
Objet: Résolution d'appui
Pièces jointes: RESOLUTION d'appui extension mine Canadian malartic sl.docx; Lettre accompagnant la resolution d'appui de l'agrandissement de la mine Canadian Malartic.docx fb.pdf

Bonjour,

Notre groupe, l'association des entrepreneurs miniers du Québec, désire déposer notre résolution d'appui à la mine Canadian Malartic et ce, sans le présenter en séance public.

Donc, voici une copie de la résolution ainsi qu'une lettre d'accompagnement.

Prière de m'aviser si le tout est conforme,

Glenn Morton Ba.Ma.
Secrétaire-trésorier, AEMQ
33 Gamble ouest, Suite D
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2R3
Tel : 1-819-762-2062
Cell : 1-819-649-2185
Fax/télec : 1-819-762-0560
Glenn.morton@cementation.com



Le 15 juin, 2015

Doris Blackburn

Conseillère senior communications et affaires publiques

100, chemin du Lac Mourier,

Malartic, Québec, J0Y 1Z0



Bonjour Mme Blackburn :

Par la présente, nous désirons faire connaître notre appui pour le projet d'agrandissement de la Mine Aurifère Canadian Malartic, et de la déviation de la route 117 à Malartic, et de ce fait, vous trouverez ci-attaché, une copie de la résolution qui a été passé unanimement lors de notre dernière réunion, soit le 9 juin, 2016 à Rouyn.

Il va sans dire que nous sommes de fiers supporteurs de l'industrie minière et nous croyons que le projet Canadian Malartic sera bénéfique pour la région.

Qui sommes-nous?

Notre association, l'AEMQ, l'Association des Entrepreneurs Miniers du Québec, est en place dans la région de Val-d'Or - Rouyn-Noranda depuis 1982, et notre principale vocation est de favoriser et de promouvoir la qualité de vie en milieu de travail.

Nous reconnaissons que le défi auquel font face nos mineurs n'est pas sans risque, donc, en tant qu'association, nous avons comme priorité d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de nos travailleurs.

Nous sommes 8 membres actifs, appartenant à l'unité de classification de la CNESST # "13160-Foncage de puits miniers, percement de rampes, galeries ou monteries; extraction de minerais".

Nos 15 membres associés pour leur part, sont en grande partie des fournisseurs de produits et services desservant l'industrie minière ainsi que nous, les entrepreneurs.

Lors de nos 4 réunions annuelles, nous accueillons des représentants de la CNESST, l'APSM, l'AMQ, le CSMO mines, ainsi que la CFP-CSOB et MISA.

Nous vous prions d'agréer, madame, nos sentiments les meilleurs,

Denis Blais, Président, AEMQ

33 Gamble Ouest, Rouyn-Noranda, J9X 2R3

Tel : 819-762-2062

Une Résolution concernant le projet

d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic.

Attendu que, l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue est au centre de nos vies économiques et sociales; et

Attendu que, traditionnellement l'Abitibi est une région où l'exploitation des ressources naturelles est toujours assujetti aux hauts et bas cycliques du marché; et

Attendu que, de ce fait c'est une région non seulement éloignée mais aussi souvent imprévisible en ce qui a trait à la stabilité économique; et

Attendu que, l'industrie minière québécoise est assujettie à une réglementation environnementale rigoureuse et sévère; et finalement,

Attendu que, l'agrandissement permettrait de prolonger la vie de la mine de 12 ans jusqu'en 2028 et permettrait ainsi le maintien de près de 700 emplois;

Il est donc proposé par Daniel Bouchard secondé par Guylain Savard, que l'Association des Entrepreneurs Miniers du Québec (AEMQ) appuie sans réserve ce projet de la compagnie minière Canadian Malartic GP.

Ont voté pour : 18

Ont voté contre : 0

Se sont abstenus : 0 Donc, la résolution est passée unanimement.

Résolution passée lors de la réunion régulière de l'Association des Entrepreneurs Miniers du Québec tenue le 9 juin 2016 à Rouyn-Noranda